



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

* **Fixe** les indemnités de fonction versées au Maire et aux Adjoints comme suit :

- Maire : 55 % % de l'indice brut 1015.
- Adjoints au Maire 22 % de l'indice brut 1015.

Vote unanime

* **Approuve** le règlement du Conseil Municipal.

Vote unanime

* **Approuve** les délégations du Conseil Municipal consenties au Maire :

1. Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
2. Procéder, dans les limites fixées d'un montant unitaire de 1,5 Million d'€, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.
3. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres passés sous la forme de la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
4. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
5. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
6. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
7. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
8. Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
9. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

10. Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
11. Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
12. Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
13. Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire.
14. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre les intérêts de la commune dans les actions intentées contre elle en première instance, en appel ou en cassation, devant les juridictions administratives, civiles ou pénales.
15. Donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
16. Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.
17. Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant à la convention à intervenir entre la ville de Thoiry et les TPG, modifiant l'article 9 de la convention, afin de désigner un préposé supplémentaire en charge de la vente et de l'encaissement des titres de transports pour le compte de M. le régisseur des Transports Publics Transfrontaliers du GLCT.

Vote unanime

- * **Autorise** Madame le Maire à faire une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour le réaménagement de l'hôtel de ville.

Vote unanime

- * **Fixe** à hauteur de 20,00 € le bon cadeau qui sera offert pour chaque naissance et pour toute la durée de la présente mandature.

6 votes contre : Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.

1 Abstention : M. JULLIARD

* **Crée** les commissions municipales suivantes et désigne leurs membres :

➤ **Urbanisme – Economie Locale et Mobilités**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-président	Monsieur Jack-Frédéric LAVOUE
Membres	Monsieur Hervé LAGOMANZINI Monsieur Jean-Pierre PUGET Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Yves FROMONT Monsieur Joël SOULARD Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Madame Catherine BARRILLIET Monsieur Christophe JULLIARD Monsieur Jean ROMAND-MONNIER

Vote unanime

➤ **Affaires Scolaires et Péricolaires**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-président	Monsieur Pierre LABRANCHE
Membres	Madame Christelle CHAVY Madame Karine MARRON Madame Laurence NIEROZ Madame Sharon JONES Madame Isabel FERNANDEZ Madame Claire PIETRZYK Madame Catherine LESQUERRE Madame Amandine BOULENS Madame Dina BUDZINSKI

Vote unanime

➤ **Vie Associative et Sportive**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-présidente	Madame Karine MARRON
Membres	Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Thierry CESTELE Madame Laurence NIEROZ Monsieur Jérémy BARRILLIET Madame Isabel FERNANDEZ Madame Catherine LESQUERRE Madame Liliane BECHTIGER Monsieur Jean ROMAND-MONNIER Monsieur Christophe JULLIARD

Vote unanime

➤ **Actions de Développement durable et Amélioration du cadre de vie**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-président	Monsieur Alain GUIOTON
Membres	Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Jérémy BARRILLIET Monsieur Thierry CESTELE Monsieur Hervé LAGOMANZINI Madame Claire PIETRZYK Monsieur Jean-Claude PECHOUX Madame Liliane BECHTIGER Madame Martine TINGUELY Monsieur Éric THOMAS

Vote unanime

➤ **Jeunesse et Citoyenneté**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-présidente	Madame Catherine LESQUERRE
Membres	Madame Christelle CHAVY Monsieur Jérémy BARRILLIET Monsieur Pierre LABRANCHE Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS Madame Karine MARRON Madame Liliane BECHTIGER Madame Sharon JONES Madame Béatrice COTIER Monsieur Éric THOMAS

Vote unanime

➤ **Patrimoine communal – Travaux & VRD**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-président	Monsieur Jean-Pierre PUGET
Membres	Monsieur Joël SOULARD Monsieur Yves FROMONT Monsieur Jean-Claude PECHOUX Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Hervé LAGOMANZINI Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Madame Claire PIETRZYK Monsieur Christophe JULLIARD Madame Amandine BOULENS

Vote unanime

➤ **Culture et Animation de la Ville**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-présidente	Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS
Membres	Madame Christelle CHAVY Madame Sharon JONES Madame Isabel FERNANDEZ Madame Liliane BECHTIGER Madame Karine MARRON Madame Catherine LESQUERRE Monsieur Jérémy BARRILLIET Madame Béatrice COTIER Madame Dina BUDZINSKI

Vote unanime

➤ **Finances**

Présidente	Madame Muriel BENIER
Vice-présidente	Madame Muriel BENIER
Membres	Monsieur Jack-Frédéric LAVOUE Madame Catherine BARRILLIET Monsieur Pierre LABRANCHE Madame Karine MARRON Monsieur Alain GUIOTON Madame Catherine LESQUERRE Monsieur Jean-Pierre PUGET Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS Madame Amandine BOULENS Madame Dina BUDZINSKI

Vote unanime

➤ **Commission d'Appel d'Offres**

Titulaires	Monsieur Joël SOULARD Madame Catherine BARRILLIET Monsieur Pierre LABRANCHE Madame Liliane BECHTIGER Monsieur Christophe JULLIARD
Suppléants	Monsieur Jean-Claude PECHOUX Madame Karine MARRON Monsieur Alain GUIOTON Madame Sharon JONES Madame Amandine BOULENS

Vote unanime

➤ **CCAS**

Titulaires	Monsieur Thierry CESTELE Madame Liliane BECHTIGER Madame Sharon JONES Madame Catherine BARRILLIET
-------------------	--

7 votes contre : M. JULLIARD, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.

* **Désigne** les représentants de la Ville de Thoiry aux organismes extérieurs suivants :

➤ **Parc Naturel Régional du Haut Jura**

Titulaires	Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Damien REGARD-TOURNIER
Suppléants	Monsieur Jean-Claude PECHOUX Monsieur Jérémy BARRILLIET

Vote unanime

➤ **Syndicat Intercommunal d’Energie et de E. Communication de l’Ain**

Titulaires	Monsieur Jack-Frédéric LAVOUÉ Monsieur Alain GUIOTON Monsieur Joël SOULARD
Suppléants	Monsieur Yves FROMONT

7 abstentions : M. JULLIARD, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.

➤ **O.N.F**

Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Alain GUIOTON

7 abstentions : M. JULLIARD, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.

➤ **SEMCODA**

Titulaire	Madame Catherine BARRILLIET
Suppléante	Madame Liliane BECHTIGER

3 Abstentions : M. THOMAS, Mme BOULENS et M. JULLIARD

➤ **SIIF**

Titulaires	Monsieur Damien REGARD-TOURNIER Monsieur Alain GUIOTON
Suppléants	Monsieur Jean-Claude PECHOUX Monsieur Jérémy BARRILLIET

5 abstentions : M. JULLIARD, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme BOULENS et M. THOMAS.

➤ **Conseil d'Administration du Comité de Jumelage**

Madame Muriel GIOVANNONE-EDWARDS Madame Liliane BECHTIGER Madame Isabel FERNANDEZ-GONZALES Madame Christelle CHAVY Madame Sharon JONES
--

7 votes contre : M. JULLIARD, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.

➤ **Représentant Défense**

Monsieur Joël SOULARD

4 abstentions : M. JULLIARD, Mme COTIER, Mme BOULENS et M. THOMAS.

➤ **Représentant Office de Tourisme**

Titulaires	Monsieur Alain GUIOTON Madame Liliane BECHTIGER
Suppléants	Madame Claire PIETRZYK Madame Laurence NIEROZ

5 abstentions : M. JULLIARD, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme BOULENS et M. THOMAS.

* **Elit 4** conseillers municipaux délégués dans les fonctions suivantes :

- M. SOULARD Joël, conseiller municipal délégué aux VRD,
- M. REGARD-TOURNIER Damien, conseiller municipal délégué à l'agriculture et à la forêt,
- M. LAGOMANZINI Hervé, conseiller municipal délégué à l'économie,
- M. BARRILLIET JEREMY, conseiller délégué au Conseil Municipal Jeunes (CMJ),

7 abstentions : M. JULLIARD, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER, Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS et M. THOMAS.